

Ce 11 novembre, Libercourt commémore le 107^e anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale en Europe.

Date(s) pour cet événement

Le 11 novembre 2025 de 10h45 à 12h00

Ajouter au calendrier

- [iCalendar](#)
- [Outlook](#)
- [Google Calendar](#)
- [Yahoo Calendar](#)

Informations pratiques :

10h45 : Rassemblement du Conseil Municipal et des Sociétés
Rue du Cimetière (devant l'entrée du cimetière)

11h : Dépôt de gerbes & Allocutions
à la Nécropole Militaire du cimetière, hommage de Paix par les écoliers et le CMJ

En raison du plan Vigipirate, le défilé n'aura pas lieu.

11h30 : Second rassemblement au Monument aux Morts, dépôt de gerbes et allocutions, lâcher de pigeons, hymne National par les écoliers
Formation du défilé vers la salle L. Delfosse



Historique :

Comme plusieurs autres pays, la France commémore le 11 novembre, date de la signature de l'armistice qui mit fin à la Première Guerre mondiale, en 1918. Ce jour-là, elle rend hommage aux soldats morts au combat pendant ce conflit. Observée pour la première fois de façon discrète en 1919, la commémoration de l'armistice fait l'objet d'une cérémonie officielle dès le 11 novembre 1920 : l'État français rendit en ce jour les honneurs militaires funèbres au soldat inconnu. La dépouille de ce soldat non identifié, choisie pour représenter tous les soldats français morts pour la patrie, fut inhumée sous l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris, et placée trois ans plus tard près d'une flamme du souvenir. Le Royaume-Uni marque lui aussi cette année-là les célébrations en inhumant un soldat inconnu dans l'abbaye de Westminster, à Londres. Les États-Unis suivent l'exemple en 1921, au cimetière militaire d'Arlington (Virginie), bientôt imités par d'autres pays, comme l'Italie et le Portugal, entrés en guerre respectivement en 1915 et 1916.

Depuis 1922, le 11 novembre est en France une fête nationale fériée qui commémore la victoire et la paix. Nouveau culte national rendu aux morts, une cérémonie est désormais organisée devant la tombe du soldat inconnu, marquée notamment par une prise d'armes, le dépôt de gerbes de fleurs et la sonnerie « aux morts ». Ce rituel se répète dans tous les cimetières et mémoriaux militaires de la Grande Guerre, ainsi qu'au pied des monuments aux morts communaux. Le Royaume-Uni, les pays du Commonwealth et d'autres pays d'Europe, ont coutume

d'observer deux minutes de silence à 11 heures, heure de la signature de l'armistice.

Informations pratiques

Lieu

Rue du Cimetière
62820 Libercourt
France

Public cible de l'événement
Tout public